



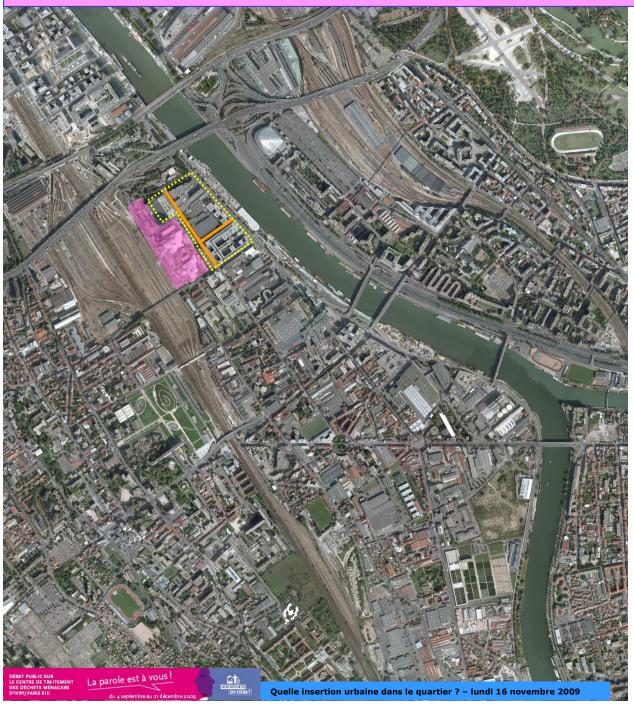


Dès 1985, la ville d'Ivry avait engagé des études urbaines sur la partie nord d'Ivry-Port, mais les projets ont été brutalement stoppés par la crise du début des années 90, laissant 10 hectares en friches en limite de Paris.



Ivry-Port Nord en 2000 - au premier plan, la Zac Molière

IVRY-PORT: Un territoire en renouvellement urbain - 1995/2009



En 1995, opération Zac **Port** d'Ivry (tertiaire, activité, commerces et logements étudiants) avec 180 000 m2 Shon. Implantation siège et centrale d'achat Leclerc et siège social de la Fnac malgré faiblesse de la desserte en transports en commun: seul circule depuis 2003 le <u>bus 325</u>, détourné du centre ville d'Ivry et rejoignant la ligne 14 à François Mitterrand.



Quelle insertion urbaine dans le guartier ? - lundi 16 novembre 2009

Zac Molière réalisée sur les anciens sites industriels Yoplait avec une programmation mixte de 300 logements (sociaux et en accession), une nouvelle école, des liaisons piétonnes, tout en préservant un patrimoine industriel remarquable (bâtiment dit « Yop ») transformé en ateliers d'artistes



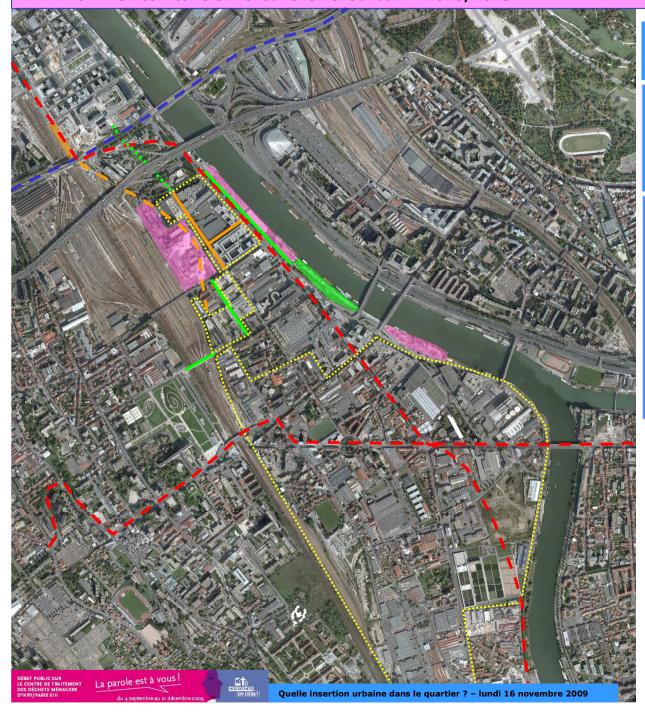




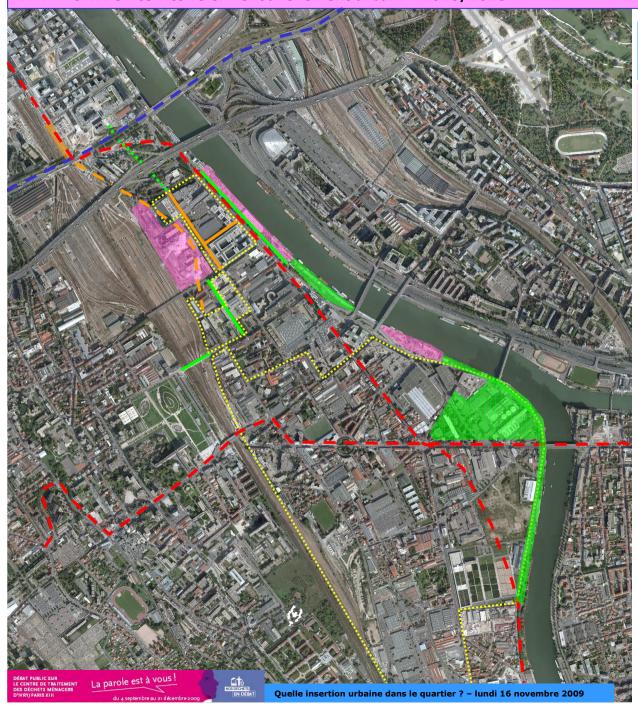
Au nord d'Ivry, la desserte en transport en commun devrait être grandement améliorée avec d'une part la mise en service du tramway des maréchaux sur sa partie Est ainsi que par la mise en site propre de la ligne 325 de la place Gambetta à la bibliothèque François Mitterrand en 2013/2014



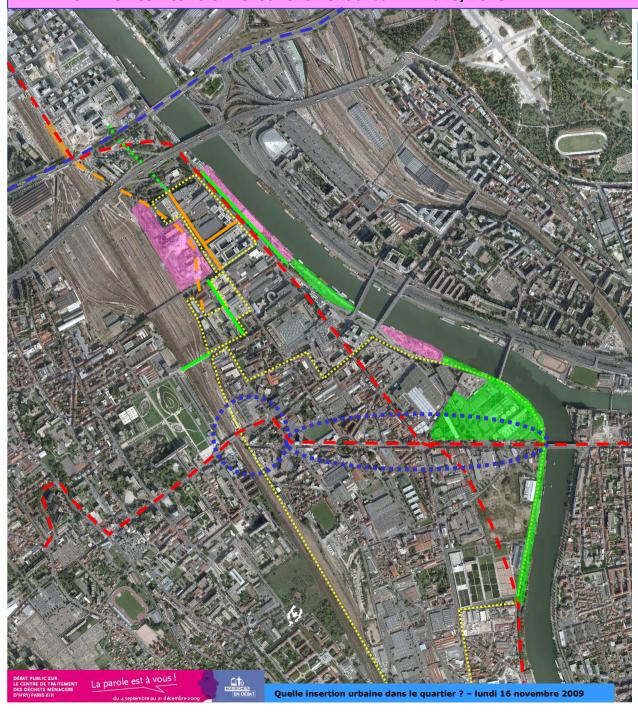




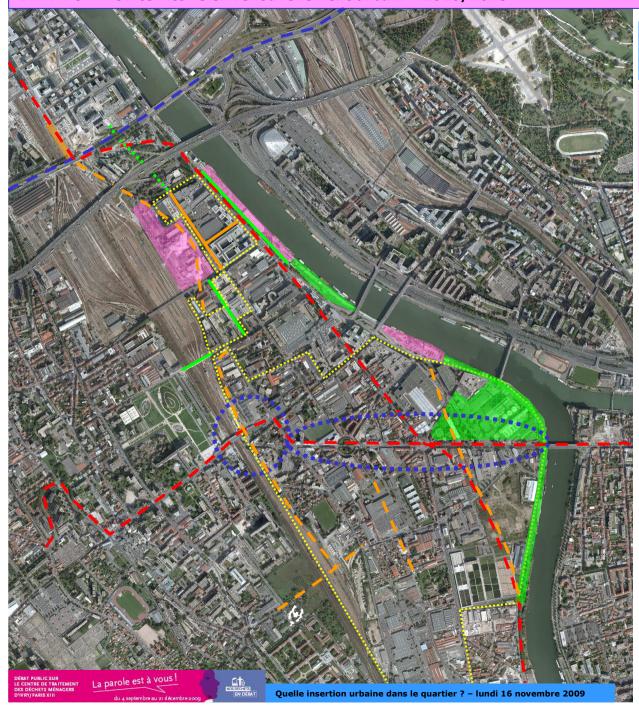
- -Ce projet développera plus de 1 millions de m2 Shon avec des logements (près de 4500), des activités et des commerces (50% du programme), des équipements publics et une grande diversité d'espaces publics. Le conseil municipal a approuvé le 25 juin 2009, 3 principes généraux qui doivent quider le projet:
- 1 Inscrire le projet dans une démarche de développement durable et d'éco-quartier (bilan carbone, gestion de l'eau, réseau de chaleur...), gérer les sites pollués et prendre en compte les risques liés aux inondations
- 2 Rechercher pour chaque îlot la mixité des fonctions habitat/commerces/activités/équipement public
- 3 Soutenir la fonction économique d'Ivry/Confluence Relocalisation des activités et accueil
- Il a aussi approuvé 5 grandes orientations d'aménagement, à savoir:
- 1 Proposer une organisation de l'espace public (élément structurant du projet) permettant d'accueillir de nouveaux transports en commun performant – étude en cours sur le prolongement de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta.
- 2 Reconquérir les bords de seine pour une nouvelle identité de la confluence pouvant passer par la libération d'une partie des berges de seine de la circulation automobile
- 3 Conforter et créer de nouvelle centralité (densité) autour de la gare, sur l'axe brandebourg/Colonel Fabien
- 4 Creer de nouveaux axes de circulation est/ouest entre coteau e seine avec un nouveau franchissement et nord/sud, alternative à la circulation des bords de seine, améliorer les voies existantes dédiées aux espaces publics
- 5 Créer les conditions d'un meilleur cadre de vie (squares, parc el réseaux, parc de la confluence...)



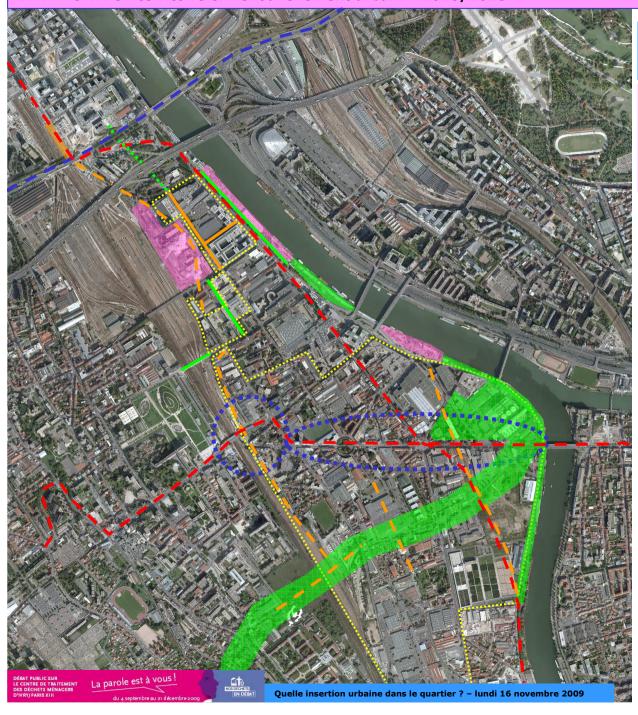
- -Ce projet développera plus de 1 millions de m2 Shon avec des logements (près de 4500), des activités et des commerces (50% du programme), des équipements publics et une grande diversité d'espaces publics. Le conseil municipal a approuvé le 25 juin 2009, 3 principes généraux qui doivent guider le projet:
- 1 Inscrire le projet dans une démarche de développement durable et d'éco-quartier (bilan carbone, gestion de l'eau, réseau de chaleur...), gérer les sites pollués et prendre en compte les risques liés aux inondations
- 2 Rechercher pour chaque îlot la mixité des fonctions habitat/commerces/activités/équipement public
- 3 Soutenir la fonction économique d'Ivry/Confluence Relocalisation des activités et accueil
- Il a aussi approuvé 5 grandes orientations d'aménagement, à savoir:
- 1 Proposer une organisation de l'espace public (élément structurant du projet) permettant d'accueillir de nouveaux transports en commun performant – étude en cours sur le prolongement de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta.
- 2 Reconquérir les bords de seine pour une nouvelle identité de la confluence pouvant passer par la libération d'une partie des berges de seine de la circulation automobile
- 3 Conforter et créer de nouvelle centralité (densité) autour de l gare, sur l'axe brandebourg/Colonel Fabien
- 4 Creer de nouveaux axes de circulation est/ouest entre coteau e seine avec un nouveau franchissement et nord/sud, alternative à la circulation des bords de seine, améliorer les voies existantes dédiées aux espaces publics
- 5 Créer les conditions d'un meilleur cadre de vie (squares, parc el réseaux, parc de la confluence...)



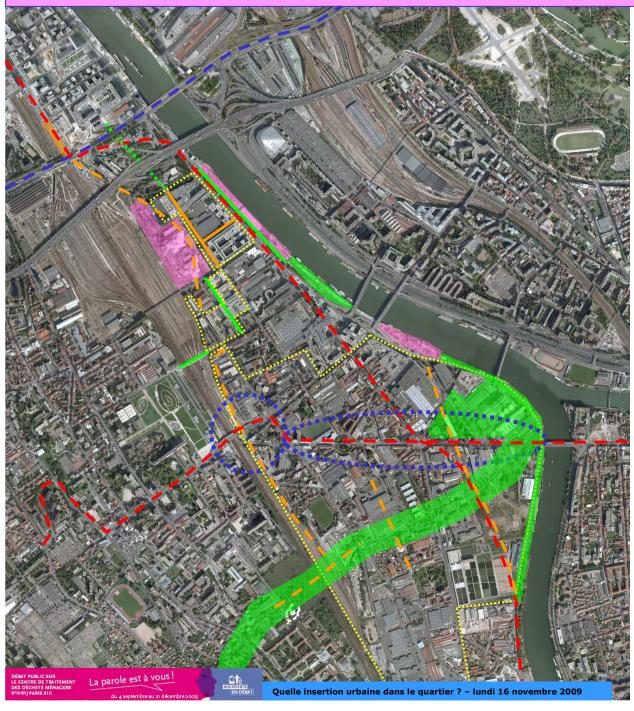
- -Ce projet développera plus de 1 millions de m2 Shon avec des logements (près de 4500), des activités et des commerces (50% du programme), des équipements publics et une grande diversité d'espaces publics. Le conseil municipal a approuvé le 25 juin 2009, 3 principes généraux qui doivent guider le projet:
- 1 Inscrire le projet dans une démarche de développement durable et d'éco-quartier (bilan carbone, gestion de l'eau, réseau de chaleur...), gérer les sites pollués et prendre en compte les risques liés aux inondations
- 2 Rechercher pour chaque îlot la mixité des fonctions habitat/commerces/activités/équipement public
- 3 Soutenir la fonction économique d'Ivry/Confluence Relocalisation des activités et accueil
- Il a aussi approuvé 5 grandes orientations d'aménagement, à savoir:
- 1 Proposer une organisation de l'espace public (élément structurant du projet) permettant d'accueillir de nouveaux transports en commun performant – étude en cours sur le prolongement de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta.
- 2 Reconquérir les bords de seine pour une nouvelle identité de la confluence pouvant passer par la libération d'une partie des berges de seine de la circulation automobile
- 3 Conforter et créer de nouvelle centralité (densité) autour de la gare, sur l'axe brandebourg/Colonel Fabien
- 4 Créer de nouveaux axes de circulation est/ouest entre coteau el seine avec un nouveau franchissement et nord/sud, alternative à la circulation des bords de seine, améliorer les voies existantes dédiées aux espaces publics.
- 5 Créer les conditions d'un meilleur cadre de vie (squares, parc el réseaux, parc de la confluence...)



- -Ce projet développera plus de 1 millions de m2 Shon avec des logements (près de 4500), des activités et des commerces (50% du programme), des équipements publics et une grande diversité d'espaces publics. Le conseil municipal a approuvé le 25 juin 2009, 3 principes généraux qui doivent guider le projet:
- 1 Inscrire le projet dans une démarche de développement durable et d'éco-quartier (bilan carbone, gestion de l'eau, réseau de chaleur...), gérer les sites pollués et prendre en compte les risques liés aux inondations
- 2 Rechercher pour chaque îlot la mixité des fonctions habitat/commerces/activités/équipement public
- 3 Soutenir la fonction économique d'Ivry/Confluence Relocalisation des activités et accueil
- Il a aussi approuvé 5 grandes orientations d'aménagement, à savoir:
- 1 Proposer une organisation de l'espace public (élément structurant du projet) permettant d'accueillir de nouveaux transports en commun performant – étude en cours sur le prolongement de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta.
- 2 Reconquérir les bords de seine pour une nouvelle identité de la confluence pouvant passer par la libération d'une partie des berges de seine de la circulation automobile
- 3 Conforter et créer de nouvelle centralité (densité) autour de la gare, sur l'axe brandebourg/Colonel Fabien
- 4 Créer de nouveaux axes de circulation est/ouest entre coteau et seine avec un nouveau franchissement et nord/sud, alternative à la circulation des bords de seine, améliorer les voies existantes dédiées aux espaces publics
- 5 Créer les conditions d'un meilleur cadre de vie (squares, parc el réseaux, parc de la confluence...)



- -Ce projet développera plus de 1 millions de m2 Shon avec des logements (près de 4500), des activités et des commerces (50% du programme), des équipements publics et une grande diversité d'espaces publics. Le conseil municipal a approuvé le 25 juin 2009, 3 principes généraux qui doivent guider le projet:
- 1 Inscrire le projet dans une démarche de développement durable et d'éco-quartier (bilan carbone, gestion de l'eau, réseau de chaleur...), gérer les sites pollués et prendre en compte les risques liés aux inondations
- 2 Rechercher pour chaque îlot la mixité des fonctions habitat/commerces/activités/équipement public
- 3 Soutenir la fonction économique d'Ivry/Confluence Relocalisation des activités et accueil
- Il a aussi approuvé 5 grandes orientations d'aménagement, à savoir:
- 1 Proposer une organisation de l'espace public (élément structurant du projet) permettant d'accueillir de nouveaux transports en commun performant – étude en cours sur le prolongement de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta.
- 2 Reconquérir les bords de seine pour une nouvelle identité de la confluence pouvant passer par la libération d'une partie des berges de seine de la circulation automobile
- 3 Conforter et créer de nouvelle centralité (densité) autour de la gare, sur l'axe brandebourg/Colonel Fabien
- 4 Créer de nouveaux axes de circulation est/ouest entre coteau et seine avec un nouveau franchissement et nord/sud, alternative à la circulation des bords de seine, améliorer les voies existantes dédiées aux espaces publics
- 5 Créer les conditions d'un meilleur cadre de vie (squares, parc en réseaux, parc de la confluence...). Exemple: du fort d'Ivry en passant par Charles Foix et en rejoignant la seine par le boulevard Gunsbourg.



-Le calendrier de réalisation:

2009/2010: Concertation préalable à la création de Zac - Les orientations d'aménagement approuvées par le conseil municipal en juin 2009 sont soumis à la concertation officielle depuis le 15 septembre dernier. Elles en trouvent une illustration dans le projet établi par les équipes d'urbanistes au travers d'une maquette à grande échelle, exposée à la banque des confluences, lieu de la concertation - Création de la Zac après saisine du Préfet (Compétence de l'Etat dans l'Opération d'Intérêt National Orly/Rungis/Seine-Amont)

 $\underline{2012:}$ Démarrage des premières constructions qui vont s'échelonner durant plus de 15 ans.

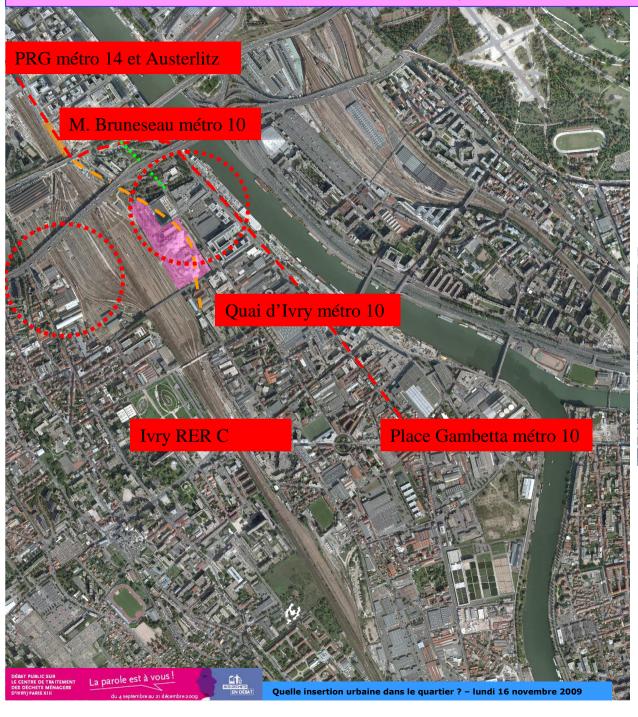


Parc de la Confluence - reconquête des bords de Seine



Reconquête de la Seine, mise en valeur d'un patrimoine architectural remarquable





L'interface Ivry Paris : de nouvelles pistes de développement pour Ivry Port Nord et Sémard

